



pour l'autonomie !

Nous portons une conviction forte :

l'autonomie est un droit
et une responsabilité collective.

Face aux fragilités, nous défendons
un haut degré de protection sociale.

Prendre soin, accompagner, garantir
l'effectivité des droits, afin que chacun
demeure pleinement acteur de sa vie.



Au 31/12/2025, **les effectifs de l'OCIRP** étaient de **107 collaborateurs** avec **91 salariés en CDI** et **16 en CDD**, dont **10 jeunes en alternance**. L'OCIRP compte **63,5 % de femmes** : l'amélioration de la mixité est un des objectifs portés par l'égalité professionnelle.



À propos de l'OCIRP

Acteur engagé de la protection sociale depuis près de soixante ans, l'OCIRP – Union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire et à but non lucratif – est **aux côtés de celles et ceux qui doivent relever les défis de la vie autonome**, quelles que soient les situations difficiles ou les épreuves traversées : orphelinage, veuvage, handicap, maladies redoutées, aidance, isolement, entrée dans le grand âge.

L'OCIRP propose des solutions de prévoyance pour surmonter les difficultés, s'engage socialement pour accompagner ses bénéficiaires et répondre aux enjeux sociétaux liés à l'autonomie.

Sur le terrain, l'OCIRP crée **un environnement inclusif** et renforce son engagement social. Acteur du financement responsable, l'OCIRP mobilise des personnalités, des associations, des sportifs et des bénévoles pour promouvoir l'autonomie dans les territoires.

ocirp.fr

L'Union-OCIRP et ses entités

Fondation
OCIRP

Dialogue
& Solidarité

OCIRP
vie

OCIRP | PARTENAIRES
SERVICES

Engagés pour l'autonomie!

À propos de l'OCIRP

Édito

Relever les défis d'aujourd'hui et de demain

p.04

p.05

p.06

Produire de l'union

Un engagement renforcé

Structurer la solidarité durable

Anticiper les transformations sociales

Faire face aux défis du temps long

Un engagement collectif pour la santé mentale

Soutenir les salariés aidants, un enjeu sociétal

p.08

p.10

p.12

p.14

p.15

p.16

p.17

Assureur de risques longs

La modélisation comme facteur de performance

À la recherche de l'optimum, l'art de l'équilibre

La modélisation au service de la soutenabilité

Un modèle pensé pour durer et s'adapter

Cockpit, la boussole stratégique de l'OCIRP

p.18

p.20

p.22

p.24

p.26

p.28

Haut degré de protection sociale

Un nouvel horizon pour la protection sociale

Des garanties adaptées aux besoins de nos bénéficiaires

Pour une vision durable et solidaire

Une réponse innovante aux nouveaux défis de la protection sociale

Des initiatives qui ouvrent la voie

Changer de référentiels : deux projets à impact

Un écosystème solidaire pour traverser l'épreuve du deuil

p.30

p.32

p.34

p.36

p.38

p.40

p.42

p.44

Performance & Gouvernance 2025

Les chiffres clés 2025

Notre conseil d'administration

Notre comité de direction et les fonctions clés

Les membres de l'OCIRP

p.46

p.48

p.50

p.52

p.54

Engagés
pour le temps long

Accompagner
les vulnérabilités

Construire.
l'avenir

édito

En 2025, l'OCIRP, assureur de risques longs, a poursuivi son engagement en prenant appui sur son modèle paritaire et en adaptant ses garanties pour répondre aux besoins évolutifs de ses assurés et de ses bénéficiaires. Ce rapport d'activité met en lumière les actions et les innovations qui incarnent sa mission : accompagner les trajectoires de vie dans leurs moments de vulnérabilité, tout en anticipant les défis du temps long.

Produire de l'union, assurer des risques longs et garantir un haut degré de protection sociale sont les trois piliers de notre modèle. Ce rapport d'activité souhaite démontrer comment ses choix structurants permettent à l'OCIRP de répondre aux attentes des salariés, des entreprises et des partenaires sociaux, aujourd'hui et pour demain.

À l'approche de ses 60 ans (en 2027), l'OCIRP réaffirme son ambition : construire une protection sociale durable, inclusive et solidaire, où chaque bénéficiaire trouve les ressources nécessaires pour surmonter les épreuves de la vie et se projeter dans un avenir serein.

Bonne lecture !



« Les grands enjeux de la protection sociale aujourd'hui tiennent à **notre capacité collective à répondre à la montée des fragilités**, au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques et à l'essor du nombre d'aidants. Face à ces défis systémiques, il est essentiel de dépasser la fragmentation des dispositifs et de **bâtir des solutions solidaires, innovantes et accessibles à tous**. La protection sociale n'est pas seulement un amortisseur économique et social : elle est un levier stratégique de cohésion, de justice et de souveraineté pour notre société. C'est en conjuguant anticipation, dialogue social et innovation que nous pourrons garantir à chacun la possibilité de demeurer pleinement acteur de son parcours, tout au long de sa vie. »

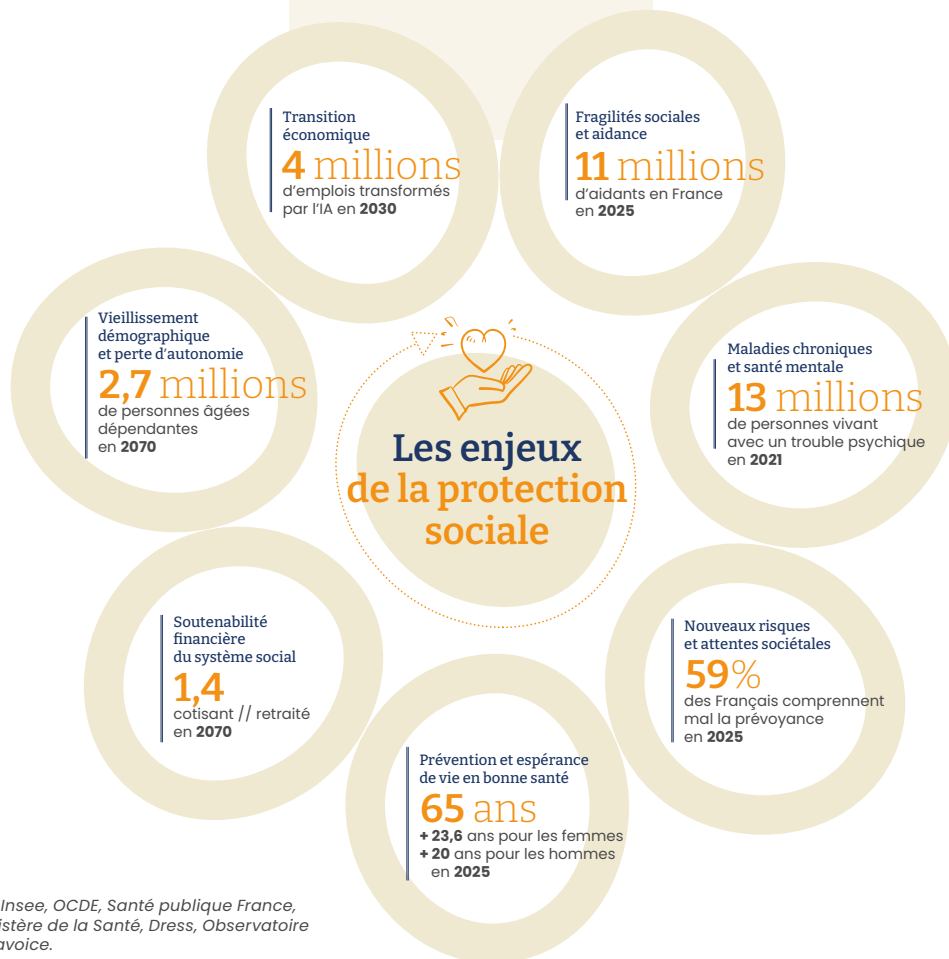
Marie-Anne Montchamp
Directrice générale de l'OCIRP

Relever les **défis**
d'aujourd'hui
et de **demain**

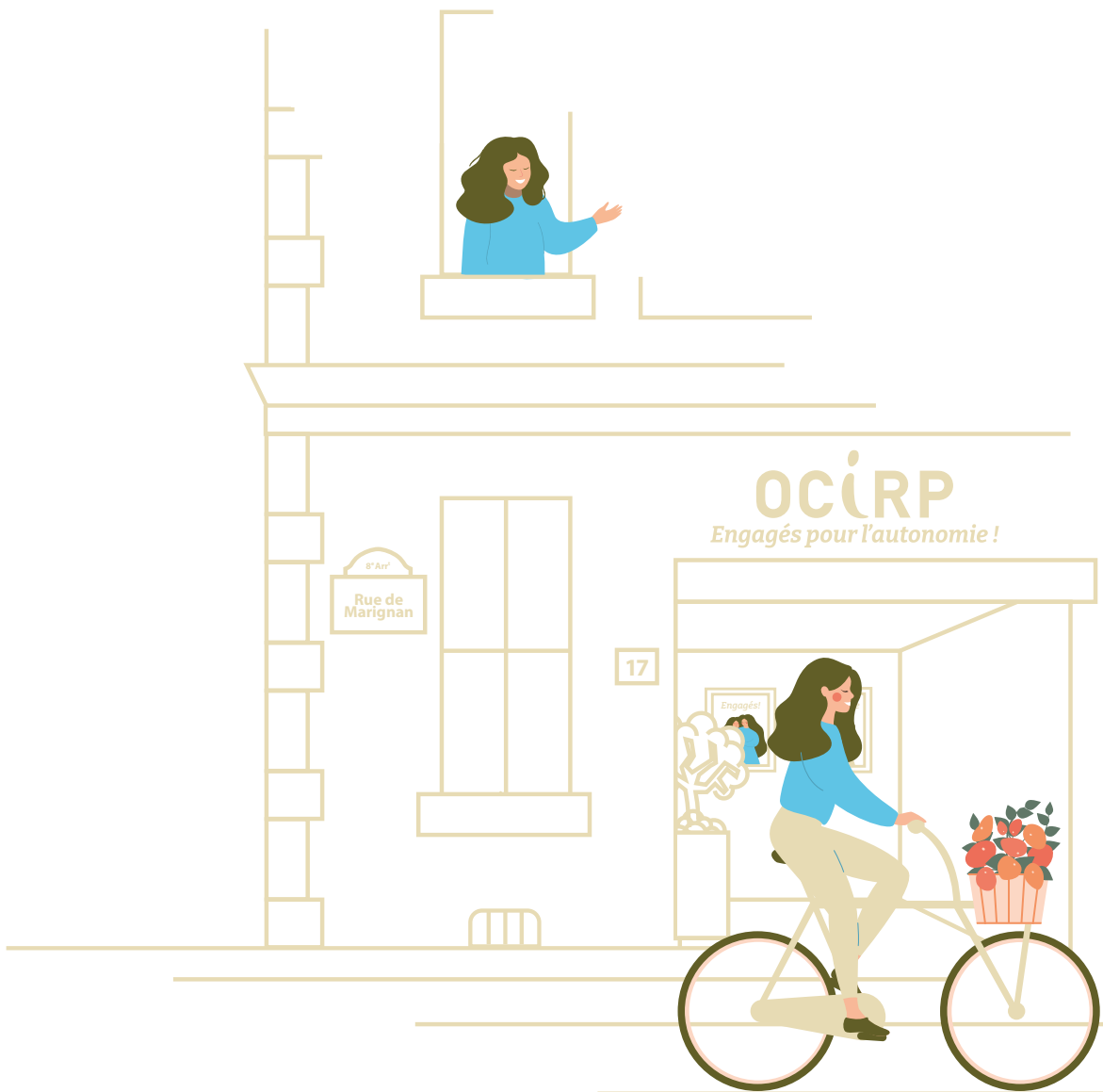
Quelques chiffres pour **penser** la protection sociale

À l'heure où la société française fait face à des défis démographiques, sociaux et économiques inédits, la protection sociale se trouve à un carrefour stratégique. Vieillesse de la population, progression des maladies chroniques, montée des fragilités et des situations d'aide, pression sur la soutenabilité financière et émergence de nouveaux risques : autant d'enjeux qui appellent des réponses collectives, innovantes et durables. Fidèle à sa stratégie *Engagés pour l'autonomie*, l'OCIRP place la solidari-

té, l'anticipation et l'innovation au cœur de son modèle. Ce schéma met en lumière les grands chiffres et les tendances structurantes qui guideront l'action de l'Union dans les années à venir. Il invite à dépasser la simple photographie statistique pour comprendre comment l'OCIRP, par son modèle paritaire et sa capacité d'adaptation, entend accompagner les parcours de vie, renforcer la cohésion sociale et garantir la soutenabilité de la protection sociale au bénéfice de tous.



Sources : Insee, OCDE, Santé publique France, COR, ministère de la Santé, Dress, Observatoire OCIRP/Viavoice.





Produire de l'union

« **La force du paritarisme** pour bâtir des solutions collectives et innovantes, capables de répondre aux défis sociaux d'aujourd'hui et de demain. »



Un engagement renforcé pour la solidarité et l'innovation

En 2025, l'OCIRP entame une nouvelle étape de son histoire avec l'élection de Jacques Techer à la présidence et de Philippe Thouron à la vice-présidence. Ces deux figures emblématiques du monde de la prévoyance collective incarnent une vision commune : renforcer la solidarité intergénérationnelle et innover pour répondre aux défis sociaux de demain.

Quels sont, selon vous, les grands enjeux de la prévoyance dans le système de protection sociale ?

« La prévoyance collective est bien plus qu'un simple mécanisme d'assurance. Elle incarne une solidarité active face aux accidents de la vie, en complément de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, les enjeux sont multiples : le vieillissement de la population, l'augmentation des fragilités sociales et la montée des besoins liés à la dépendance. Ces défis nécessitent des solutions adaptées, notamment pour les aidants, qui représentent une part croissante des salariés.

À l'OCIRP, nous avons développé des outils comme la plateforme Aglaée, qui accompagne les salariés confrontés à la dépendance d'un proche, leur permettant de préserver leur emploi et leur santé. Ce type d'innovation sociale est essentiel pour répondre aux attentes des entreprises, en particulier des TPE et PME, qui doivent sécuriser leurs compétences internes tout en soutenant leurs salariés. Enfin, notre modèle de Haut Degré de Solidarité (HDS), avec un taux d'utilisation des fonds de 92 %, prouve l'efficacité de notre approche mutualiste. »

Jacques Techer
Président de l'OCIRP

En quoi le modèle de l'Union-OCIRP et sa force collective constituent-ils un atout stratégique pour répondre aux défis actuels et futurs ?

« L'Union-OCIRP repose sur une architecture unique, fondée sur le paritarisme et la mutualisation. Cette force collective nous permet de conjuguer innovation sociale et solidité financière, avec une expertise qui reste sans équivalent. Chaque année, des initiatives comme la Journée collective de l'Action sociale (JAS) ou le programme Graines d'autonomie illustrent notre capacité à mobiliser nos membres et partenaires autour de projets concrets et impactants.

Ce modèle est particulièrement pertinent face aux risques longs et complexes, tels que la perte d'autonomie ou les maladies chroniques. En tant qu'Union, nous avons la capacité d'anticiper ces évolutions grâce à des travaux de recherche approfondis et à une gouvernance paritaire qui garantit une prise en compte équilibrée des besoins des salariés et des entreprises. Nous sommes dans le concret, en prise avec la réalité du monde du travail, et dans la recherche permanente du consensus dans les négociations collectives. L'OCIRP n'est pas seulement un acteur de la prévoyance, mais un catalyseur de solidarité et d'innovation au service de la société. »



Philippe Thouron
Vice-président de l'OCIRP

Une nouvelle présidence paritaire pour l'OCIRP

Le 18 juin 2025, **Jacques Techer** (FO) et **Philippe Thouron** (CPME) ont été élus respectivement président et vice-président de l'OCIRP lors du Conseil d'administration, conformément aux statuts de l'Union qui prévoient une alternance entre les collèges employeurs et salariés. Cette élection marque une nouvelle étape dans la gouvernance paritaire de l'OCIRP, garantissant une représentation équilibrée entre les deux collèges.

• Jacques Techer, représentant Klesia prévoyance, succède à Pierre Mie, représentant Malakoff Humanis prévoyance, qui reste administrateur de l'Union. Fort de son expérience en tant que

vice-président, Jacques Techer incarne une continuité dans l'engagement pour une solidarité intergénérationnelle et une innovation sociale au service des salariés et de leur famille.

• Philippe Thouron, représentant AG2R prévoyance dans le collège des adhérents, apporte son expertise reconnue en protection sociale et son engagement pour la mutualisation des risques.

Ensemble, ils incarnent les principes fondamentaux de la gouvernance paritaire de l'OCIRP, tout en renforçant la capacité de l'Union à répondre aux défis sociaux et économiques actuels et futurs.

Structurer la solidarité durable avec les branches professionnelles

L'activité commerciale de l'OCIRP s'inscrit dans un modèle d'affaires singulier, conçu pour structurer la solidarité et accompagner les parcours de vie sur le temps long. Ce modèle, déclinaison directe de la stratégie *Engagés pour l'autonomie*, oriente l'ensemble des choix commerciaux et partenariaux de l'Union. Il repose sur trois piliers complémentaires : produire de l'union, assurer des risques longs et garantir un haut degré de protection sociale. Cette architecture permet à l'OCIRP de répondre aux défis sociaux majeurs, en inscrivant chaque action dans une logique de continuité et d'adaptation.

Coopération, innovation et réparation intégrale : une ambition partagée avec les branches

La coopération avec les branches professionnelles est au cœur de la dynamique commerciale de l'OCIRP. Grâce au dialogue social et à la mutualisation des expertises, l'Union accompagne les partenaires sociaux dans la conception de garanties et de services adaptés aux réalités de chaque secteur. L'objectif est d'anticiper les évolutions des besoins, d'identifier de nouvelles fragilités (vieillesse, santé mentale, aidance) et de proposer des solutions innovantes, comme la plateforme Aglaée ou les dispositifs de prévention du Haut Degré de Solidarité OCIRP® (HDS).

L'accompagnement proposé par l'OCIRP vise la réparation intégrale des parcours de vie, en s'inspirant d'un principe de droit civil : replacer la personne dans une situation aussi proche que possible de celle d'avant l'épreuve. Cela signifie accompagner sans rupture de vie, de lien social ou professionnel, en intégrant à la fois la protection financière (rentes, garanties) et l'accompagnement social (soutien au deuil, prévention, retour à l'emploi, maintien dans l'activité). Cette approche globale, pensée pour durer, permet de sécuriser les transitions et d'éviter les ruptures qui fragilisent durablement les individus et les familles.

Le temps long : une expertise différenciante et une valeur ajoutée forte

La capacité de l'OCIRP à piloter des engagements sur plusieurs décennies constitue un élément central de différenciation et de valeur ajoutée. Ce positionnement d'assureur de risques longs se traduit par une gestion rigoureuse des réserves, une anticipation des évolutions démographiques et économiques, et une politique d'investissement responsable. L'objectif est de garantir la stabilité des régimes, la revalorisation des rentes et la continuité des droits pour les bénéficiaires, quelles que soient les mutations du contexte.

Cette expertise du temps long permet à l'OCIRP d'accompagner les branches dans la durée, en adaptant les garanties et les services aux transformations des parcours professionnels et des situations de vie. Elle favorise également l'innovation sociale, en intégrant la prévention, l'action sociale et l'accompagnement des transitions. Loin de se limiter à la souscription de contrats, l'activité commerciale de l'OCIRP s'inscrit dans une démarche globale de structuration de la solidarité, au service de la cohésion sociale et de l'autonomie des salariés.

En structurant la solidarité sur le temps long, l'OCIRP affirme sa singularité et sa capacité à accompagner les branches professionnelles dans la transformation durable de la protection sociale.



« Notre modèle s'appuie sur la coopération et l'innovation pour répondre aux fragilités d'aujourd'hui et de demain. Le temps long est notre fil conducteur : il nous oblige à penser chaque garantie, chaque service, dans une logique de continuité et d'adaptation.

Avec les branches professionnelles, nous construisons des solutions qui protègent vraiment, sans rupture, et qui s'inscrivent dans la durée. Cette expertise du temps long est notre force et notre valeur ajoutée pour les branches et les bénéficiaires. »

Patricia Béchu

**Directrice du développement
et des engagements sociaux de l'OCIRP**

Marché des Conventions collectives (CCN*)

- L'OCIRP a été retenu pour la mise en place d'une rente éducation dans le cadre des appels d'offres prévoyance des CCN Restauration collective et Entreprises de services à la personne.
- L'appel d'offres prévoyance dans la CCN Chimie est toujours en cours, les négociations paritaires ayant repris.
- L'appel d'offres prévoyance de la CCN unique BASS a été stoppé par les partenaires sociaux et laisse ainsi le champ aux appels d'offres CCN66/CHRS et CCN65 qui se dérouleront en 2026.
- Toujours au titre de l'année 2025, l'OCIRP a été reconduit dans les CCN : ACI; ALISFA; Missions locales; BJOH; Restauration rapide; Architectes; Organismes de Formation; Remontées mécaniques.

Marché des Entreprises et Grands Comptes

- En 2025, 90 études ont été réalisées. Elles ont donné lieu à 32 réalisations qui ont généré ainsi 510 k€ de chiffre d'affaires.
- Le contrat UGITECH a été reconduit.
- Mise en place de nouveaux contrats de partenariat avec la commercialisation de garanties rentes & capital décès pour un encaissement prévisionnel de plus de 250 k€.
- De nouvelles offres standardisées ont été mises en place à destination des entreprises des branches professionnelles.

* Convention collective nationale.

Anticiper les transformations sociales pour mieux protéger

Face aux défis croissants liés au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques et aux fragilités sociales, le Laboratoire d'Idées Santé Autonomie (LISA) s'impose comme un acteur clé de la réflexion stratégique. Créé pour explorer les articulations entre politiques publiques et besoins émergents, LISA se positionne comme un espace de prospective stratégique et de propositions. En collaboration avec l'OCIRP, ce think tank mobilise professionnels, chercheurs, opérateurs, et acteurs de terrain pour imaginer des solutions adaptées aux transformations sociales.

LISA et l'OCIRP : une alliance traitant de nouvelles thématiques

En partenariat avec l'OCIRP, LISA a organisé une série de séminaires sur la politique de l'autonomie, abordant des thématiques telles que l'habitat intergénérationnel, le maintien à domicile et la coordination des parcours de vie.

À la faveur de 15 séances thématiques, le séminaire a permis de montrer l'ampleur des transformations à conduire pour faire face à l'augmentation sensible des besoins dans les décennies à venir : financement, agencement du domicile, consolidation des parcours, RH, organisation des compétences... le défi est colossal.

Pluralisme et ouverture

Finalement, les partis-pris de LISA sont clairs : déployer une offre en termes d'analyse et de propositions citoyennes articulées à l'agenda public ; organiser le dialogue sur les questions et les politiques de santé sur une base transversale (interprofessionnelle, intergénérationnelle, public-privé...) ; enfin, mettre à disposition des membres et de tous les publics des éléments d'analyse, de décryptage et de propositions sur ces questions.



Découvrez le site très complet de LISA, avec la possibilité de s'abonner à la « NewsLISA ».



« Le temps long est une dimension essentielle pour repenser nos politiques sociales. Pourtant, il est souvent sacrifié au profit d'une vision court-termiste. Avec LISA, nous voulons inverser cette tendance en plaçant l'anticipation et la programmation au cœur des décisions. Cela passe par une meilleure coordination entre les acteurs, mais aussi par une décentralisation ordonnée qui donne aux territoires les moyens d'agir efficacement. »

Stéphane Le Bouler

Président du think tank LISA

Faire face aux défis du temps long

Le LAB OCIRP Autonomie®

Il est au service des membres de l'Union et de l'écosystème de l'autonomie. En 2025, ses Matinées ont réuni 590 participants en présentiel et 19 intervenants. Le LAB s'inscrit pleinement dans la mission de l'OCIRP : anticiper les besoins de demain et renforcer la solidarité face aux défis du temps long.



6 834 visites

en 2025 sur le blog du LAB

(+ 52 % PAR RAPPORT À 2024)



LAB
OCIRP
AUTONOMIE

Le Lab OCIRP Autonomie® s'impose en 2025 comme un acteur clé de l'innovation sociale dédié aux enjeux de l'autonomie et de la protection sociale. Avec plus de 400 membres actifs, ce laboratoire d'idées réunit membres de l'Union-OCIRP, acteurs de la protection sociale, experts, chercheurs, acteurs de terrain et partenaires sociaux pour anticiper les transformations sociétales et proposer des solutions concrètes.

Des initiatives marquantes en 2025

- Cycle sur l'intelligence artificielle et la protection sociale : exploration des applications de l'IA pour améliorer la conception des offres, la relation avec les bénéficiaires et l'évaluation des risques.
- Conférences sur l'avenir de la protection sociale avec différentes thématiques abordées : PLFSS, personnes handicapées vieillissantes, jeunesse et autonomie, les services autonomie à domicile, l'engagement pour les proches aidants...
- Expérience immersive en réalité virtuelle : « Dans la vie d'une aidante », en partenariat avec l'Institut 4.10 et Reverso, pour sensibiliser aux réalités des salariés aidants.
- Mise en place de la formation « Accompagner les salariés aidants » avec l'Institut 4.10, à destination de toutes les parties prenantes : directions et DRH, salariés, managers et partenaires sociaux.

Un engagement collectif pour la santé mentale

Le 14 novembre 2025, l'Union-OCIRP a organisé sa **Journée collective de l'action sociale** à l'Espace Batignolles à Paris, sur le thème : « **La santé mentale: quel rôle pour les acteurs de la protection sociale complémentaire ?** » Cet événement a rassemblé des experts, des professionnels et des partenaires sociaux pour réfléchir aux solutions innovantes et solidaires face aux enjeux croissants de santé mentale.

Ce sujet est un défi majeur pour les entreprises et les salariés, avec des impacts significatifs sur l'absentéisme, la performance et la qualité de vie. Cette journée a permis d'explorer des outils pratiques, tels que des formations en santé mentale et des plateformes d'accompagnement, tout en soulignant l'importance de la coordination entre les acteurs publics et privés.



Le témoignage

Claire Le Roy Hatala,
sociologue des organisations,
a rappelé l'urgence d'agir.

« En France, 13 millions de personnes sont touchées par des troubles psychiques invalidants, et 20 % considèrent que ces troubles ont un impact sur leur vie professionnelle. »
L'OCIRP, par cette initiative, réaffirme son rôle clé dans l'accompagnement des salariés et de leur famille, en proposant des réponses adaptées aux enjeux d'autonomie et de santé mentale.



Soutenir les salariés aidants, un enjeu sociétal

À l'occasion de la **Journée nationale des aidants**, l'OCIRP a présenté les résultats de la **5^e édition de l'Observatoire OCIRP/Viavoice « Salariés aidants et dialogue social »**, mettant en lumière les défis auxquels sont confrontés ces employés, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Un salarié sur quatre sera proche aidant d'ici à 2030 et leur permettre de concilier vie professionnelle et rôle d'aidant est devenu un enjeu crucial pour les entreprises et les partenaires sociaux.

Les entreprises et les partenaires sociaux

L'Observatoire 2025 a révélé que **85 %** des managers, **75 %** des DRH et **58 %** des salariés aidants du privé (agents publics 65 %) sont favorables à une plateforme d'information et d'orientation personnalisée sur les droits et services disponibles localement. Parmi les autres solutions approuvées figurent la formation, l'accès à des services professionnels, à un référent aidant, à la labellisation, à la baisse temporaire de la charge de travail, à la signature d'un accord collectif et à des dispositifs de prévoyance adaptés.

« Les aidants, ce n'est plus un sujet confidentiel. C'est un sujet de société. Nous contribuons à faire évoluer les mentalités. »

Jean-Manuel Kupiec

Conseiller de la DG
Directeur du Lab OCIRP Autonomie®

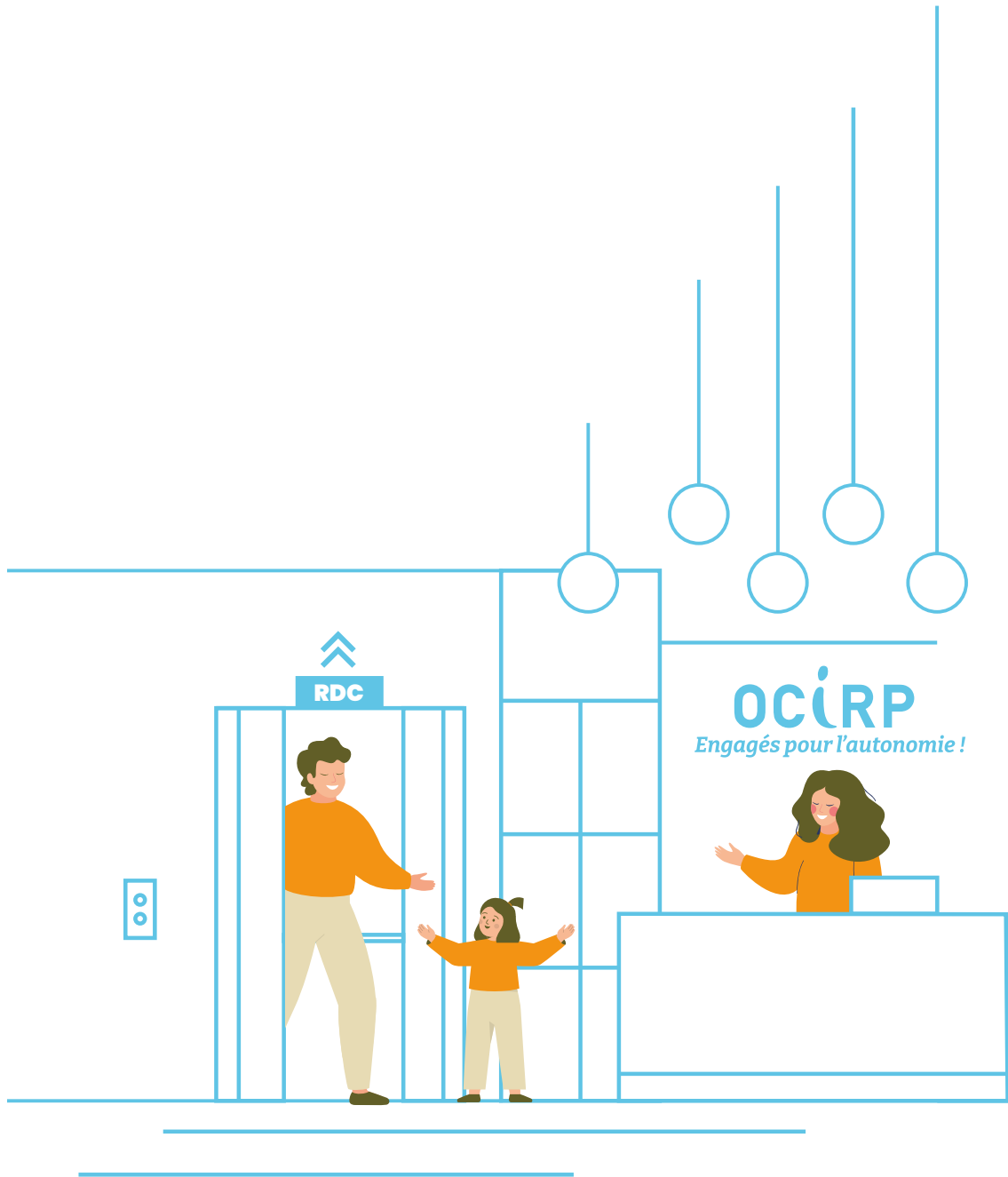


1 salarié sur 4

sera proche aidant d'ici à 2030.

Ce chiffre souligne l'urgence de structurer des réponses adaptées pour concilier vie professionnelle et rôle d'aidant.







Assureur de risques longs

« Anticiper, modéliser
et sécuriser les engagements
sur plusieurs décennies
pour garantir une protection
durable et solidaire face
aux aléas de la vie. »



La modélisation comme facteur de performance

En tant qu'assureur de risques longs, l'OCIRP a développé des outils de modélisation avancés qui lui permettent de proposer à ses entreprises clientes, assurés et bénéficiaires des solutions assurantielles et servicielles à des conditions compétitives, avec le souci constant de répondre à l'évolution de leurs besoins dans le temps.

L'OCIRP s'est doté d'outils qui visent à modéliser finement les risques assurés, les engagements sous forme de rentes versées aux bénéficiaires, ainsi que son activité d'investissement, qui constitue un levier de performance majeur dans la gestion des risques longs. Cette modélisation permet d'optimiser nos pratiques tarifaires, de faire bénéficier nos

rentiers d'une revalorisation compétitive de leurs prestations, et de financer dans la durée l'innovation nécessaire pour anticiper et répondre à l'évolution constante des besoins de nos clients et bénéficiaires. Aux côtés de nos institutions membres, nous nous donnons ainsi les moyens de porter un haut degré de protection sociale.



« La modélisation est un facteur de performance clé pour l'OCIRP, assureur de risques longs. Elle nous permet d'optimiser notre fonctionnement quotidien, d'éclairer les décisions stratégiques et d'anticiper les réponses à apporter aux grandes évolutions économiques et sociales ainsi que leurs conséquences sur notre proposition de valeur, tout en sécurisant nos engagements. »

Glenn Favennec

Directeur adjoint finances et risques

Deux niveaux complémentaires

Les travaux de modélisation de l'OCIRP reposent sur deux dimensions principales.

La modélisation des risques techniques

Elle permet d'évaluer les probabilités de décès, de survie ou de perte d'autonomie sur des horizons longs (10, 20, voire 30 ans). Cela détermine la construction de nos trajectoires financières et la performance de nos investissements. Notre objectif : proposer une offre pertinente et accessible.

La modélisation du fonctionnement de l'Union

Elle intègre les activités d'assurance, d'investissement et de financement des prestations et de l'innovation. Cette approche globale permet d'anticiper les impacts des situations de crise ou, dans une moindre mesure, les écarts avec la trajectoire cible, et définir des moyens de remédiation.

Gérer la tension entre long et court terme

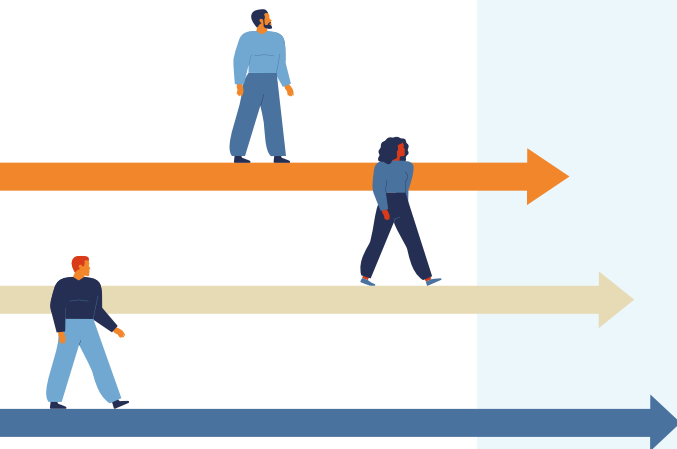
L'un des défis majeurs pour l'OCIRP est de concilier les exigences de court terme (comme les contraintes liées à la réglementation Solvabilité II) avec une vision de long terme. La modélisation joue un rôle clé dans cet équilibre pour piloter les trajectoires financières tout en respectant les obligations prudentielles. La modélisation est bien plus qu'un outil technique pour l'OCIRP : elle constitue un levier clé de performance et d'orientation stratégique.

L'enjeu des données

Une modélisation performante repose sur la capacité à exploiter des données en quantité et qualité suffisantes. En bientôt 60 ans d'existence, l'OCIRP a constitué une solide base de données sur la mise en œuvre des régimes de protection sociale qu'il a déployés auprès des branches professionnelles, des entreprises et de leurs salariés. Les choix technologiques pris pendant cette période, dont notamment l'investissement dans des outils de gestion performants, ainsi que la qualité des opérations conduites par nos partenaires, ont permis de constituer cette base avec un haut niveau de qualité des données.

Un outil pour piloter les transformations sociales

La modélisation permet également d'intégrer des tendances de fond, comme le vieillissement de la population, la montée en puissance des aidants (1 salarié sur 4 sera aidant d'ici à 2030), ou encore la fragilisation des parcours professionnels. À partir de ces analyses, l'OCIRP est en mesure de proposer des réponses adaptées et durables, en lien avec sa mission de solidarité intergénérationnelle.



À la recherche de l'optimum, l'art de l'équilibre selon l'OCIRP

L'optimum est un juste équilibre entre des objectifs qui peuvent s'opposer. Il doit permettre de concilier performance financière, innovation sociale et pérennité des engagements. Il structure la stratégie de l'Union autour de quatre dimensions clés.

- 1. Le provisionnement :** garantir des réserves suffisantes pour pérenniser les engagements.
- 2. La production financière :** optimiser les revenus financiers pour développer les garanties et revaloriser les rentes.
- 3. La revalorisation :** soutenir le pouvoir d'achat des bénéficiaires de rentes.
- 4. La souscription :** fixer des tarifs équilibrés entre attractivité commerciale et sécurité technique.

Ces optimums transversaux permettent à l'OCIRP de piloter le temps long avec rigueur et anticipation, tout en répondant aux besoins des bénéficiaires et en renforçant la solidarité intergénérationnelle.

« L'optimum reflète la capacité de l'OCIRP à trouver le meilleur équilibre entre provisionnement, production financière, revalorisation et innovation dans un écosystème complexe et changeant. Il garantit sur le long terme la pérennité de nos engagements et une innovation constante au profit de nos assurés. »

Anne Rolland

Directrice adjointe aux risques

Les déterminants du processus Optimum



OCIRP^{ie}

Un acteur clé de la pérennité des engagements

Filiale à 100 % de l'Union-OCIRP, OCIRP Vie joue un rôle majeur dans le déploiement du plan stratégique *Engagés pour l'autonomie*.

OCIRP Vie est entrée dans une nouvelle dynamique engagée en 2025, en déployant un modèle complémentaire de « suiveur, non-apériteur » qui a fait l'objet de travaux exigeants avec les administrateurs en 2024. Ce nouvel axe de développement a permis de générer des affaires nouvelles et

un chiffre d'affaires complémentaire de 9,7 millions d'euros.

Pour supporter au mieux ce modèle, un pôle souscription s'est constitué afin de renforcer les capacités d'analyse et de sécuriser les engagements. Cette diversification du modèle d'OCIRP Vie offre une gestion optimisée des équilibres techniques et prudentiels et contribue à l'affirmation du modèle de l'OCIRP « Assureur de risques long ».

Performances financières OCIRP Vie



15,5 M€

chiffre d'affaires 2025



2,46 M€

résultat net



261%

taux de couverture du SCR



« OCIRP Vie est entrée dans une nouvelle dynamique, engagée en 2025, en déployant un modèle complémentaire de "suiveur, non-apériteur" qui a fait l'objet de travaux exigeants avec les administrateurs en 2024. »

Julien Gernigon

Directeur général délégué

La modélisation au service de la soutenabilité

L'OCIRP revendique une singularité forte dans le paysage de la protection sociale : assumer des engagements sur plusieurs décennies, en structurant une solidarité durable et adaptée à la complexité des parcours de vie. Ce choix stratégique s'appuie sur une conviction : la protection sociale ne peut être ni ponctuelle ni fragmentée, mais doit s'inscrire dans la durée et s'adapter aux transitions démographiques, économiques et sociales. En 2024, l'OCIRP a versé plus de 28 000 rentes à ses bénéficiaires, avec des engagements viagers ou quasi-viagers (rente de conjoint, rente éducation, rente handicap, dépendance) qui illustrent la profondeur de son action dans le temps.

La modélisation : piloter, anticiper, sécuriser

Pour garantir la performance et la solidité de ses engagements sur le temps long, l'OCIRP s'appuie sur la modélisation comme levier central de pilotage (voir page 20). Cette démarche permet d'anticiper les risques techniques (décès, dépendance, survie) sur plusieurs décennies et d'ajuster les trajectoires grâce à des outils avancés comme les stress tests et les projections pluriannuelles. En 2024, le taux de couverture du SCR atteignait **263 %**, bien au-delà des exigences réglementaires, illustrant la robustesse du modèle. Par ailleurs, la modélisation globale intègre l'ensemble des activités d'assurance, d'investissement et d'innovation, assurant ainsi la capacité de l'OCIRP à piloter efficacement dans un environnement complexe et à maintenir la confiance de ses bénéficiaires.

La force de l'OCIRP réside dans sa capacité à mutualiser les risques sur plus de **1,3 million d'entreprises** et à centraliser les données, stabilisant ainsi les trajectoires financières. En 2025, le résultat financier comptable est presque deux fois supérieur à celui d'il y a trois ans, et la revalorisation des rentes a atteint **2,2 %**, un niveau supérieur à l'inflation en France cette année-là.

Soutenabilité, innovation et impact social

La performance de long terme ne se limite pas à la gestion financière. Elle implique la capacité à garantir la revalorisation des rentes, à financer l'innovation sociale et à accompagner les transitions de vie sans rupture. L'OCIRP s'appuie sur une allocation stratégique d'actifs optimisée (avec une durée obligataire supérieure à dix ans), une politique d'investissement responsable et une gestion rigoureuse des réserves (**2,19 milliards d'euros de provisions techniques en 2024**). Quinze millions d'euros ont déjà été engagés dans des investissements à impact social, évalués grâce à l'outil interne AutonomiaH.

L'outil Cockpit permet de suivre les trajectoires, d'anticiper les écarts et de prendre des décisions éclairées (voir page 28). Les projections pluriannuelles, les stress tests et les indicateurs de trajectoire sont mobilisés pour assurer la robustesse du modèle, la sécurité des engagements et l'équité intergénérationnelle.

Un modèle robuste face aux transitions

Dans un contexte de transitions multiples – vieillissement, évolution des parcours professionnels, incertitudes économiques – la capacité à piloter la performance sur le temps long devient un atout stratégique. L'OCIRP démontre que la modélisation, loin d'être un simple outil technique, est un véritable levier de confiance, de stabilité et d'innovation au service des bénéficiaires et des branches professionnelles.



« Le temps long est la base de notre modèle. Grâce à la modélisation, nous pouvons anticiper, sécuriser et piloter nos engagements viagers, tout en maintenant la capacité d'innover et de servir nos bénéficiaires dans la durée. C'est cette exigence de projection et de rigueur qui fait la force de l'OCIRP et garantit la soutenabilité de notre action, même dans un environnement incertain. »

François Grinda

**Directeur général délégué
finances et risques**

Revalorisation des rentes à 2,2 % Un signal fort de la performance OCIRP

En 2025, l'OCIRP a procédé à une revalorisation des rentes de 2,2 %, un niveau supérieur à l'inflation constatée en France sur la même période (+0,9 %). Cette décision, rendue possible par une politique d'investissement rigoureuse et une gestion financière performante, illustre la capacité de l'OCIRP à tenir sa promesse de protection durable du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Cette revalorisation s'inscrit dans une trajectoire ascendante : après 1,8 % en 2023 et 2,15% en 2024, l'OCIRP démontre sa volonté de garantir la soutenabilité et l'équité intergénérationnelle de ses engagements. Elle traduit aussi la solidité du modèle d'assureur de risques longs, capable d'adosser ses placements à la durée des passifs et de sécuriser des rendements sur le long terme.

Au-delà du chiffre, cette revalorisation est le fruit d'un arbitrage exigeant entre performance financière, sécurité des engagements et utilité sociale. Elle permet d'améliorer concrètement le niveau de vie des bénéficiaires, tout en maintenant la capacité d'innovation et d'adaptation du régime face aux évolutions économiques et démographiques.

Un modèle pensé pour durer et s'adapter

Le modèle d'affaires de l'OCIRP s'affirme comme une réponse structurante aux défis contemporains de la protection sociale. Il repose sur trois piliers indissociables, qui interagissent pour répondre sur le long terme aux besoins sociétaux.

Produire de l'union

Le paritarisme constitue le moteur de l'innovation et de la solidarité portées par l'OCIRP. En fédérant ses membres, l'Union encourage les synergies et anticipe les évolutions sociales. Cette dynamique permet de concevoir des garanties et des services adaptés aux besoins des bénéficiaires, tout en soutenant une innovation sociale structurante, illustrée notamment par la plateforme Aglaée, le Lab OCIRP Autonomie® ou encore la Journée collective de l'action sociale.

Assurer les risques longs

L'OCIRP se distingue par sa capacité à piloter des engagements dont la maturité est longue. Cette performance repose sur une expertise technique et financière reconnue, associant une modélisation fine des risques, une gestion active des placements et une allocation d'actifs différenciante. Adossée à une gouvernance paritaire exigeante, cette approche garantit la soutenabilité et la stabilité du modèle. En 2025, le taux de couverture du SCR s'établit à 252 %, tandis que la revalorisation des rentes atteint 2,2 %, un niveau supérieur à l'inflation.

Un haut degré de protection sociale

Le modèle OCIRP vise la compensation intégrale des aléas de la vie, sans rupture de lien social, de vie privée ou professionnelle. Il combine des garanties assurantielles et un accompagnement social renforcé au travers de nombreux dispositifs: Dialogue & Solidarité, action sociale, Fondation OCIRP, HDS, et la plateforme Aglaée qui simplifie et coordonne l'accès aux aides pour les personnes fragilisées et leurs proches aidants.

Ce modèle hybride, pensé pour le temps long, permet à l'OCIRP de conjuguer performance financière, utilité sociale et innovation, tout en maintenant la confiance des branches professionnelles, des entreprises et des bénéficiaires. Il s'appuie sur une gouvernance solide, une gestion rigoureuse des risques et une capacité d'adaptation continue face aux transitions démographiques, économiques et sociales.



1

Produire de l'union

- Rôle spécifique du paritarisme
 - Réponse innovante aux évolutions sociétales

2

Assurer les risques longs

- Modélisation technique et globale
- Gestion qualitative des engagements
 - Allocation d'actifs longue durée
 - Taux de couverture SCR : 252 %
 - Revalorisation des rentes : 2,2 %

3

Un haut degré de protection sociale

- Réparation intégrale des parcours de vie
 - Accompagnement social (Dialogue & Solidarité, Fondation OCIRP, action sociale, Aglaée)
 - Dispositifs innovants (HDS, Graines d'autonomie)
 - Mesure de l'impact social (outil AutonomiaH)

27

« Notre modèle d'affaires n'est pas seulement une architecture technique : c'est une promesse collective, pensée pour durer. En conjuguant paritarisme, expertise du risque long et innovation sociale, nous faisons le choix d'accompagner les parcours de vie sans rupture, de garantir la soutenabilité de nos engagements et de transformer la solidarité en valeur durable. »

Anne Rolland



Directrice adjointe aux risques

Cockpit, la boussole stratégique de l'OCIRP

Dans un environnement marqué par la volatilité des marchés, l'évolution des branches professionnelles et la spécificité d'engagements de long terme – notamment des rentes viagères et des prestations liées aux parcours de scolarité –, l'OCIRP a fait du pilotage une dimension centrale de sa stratégie. Depuis trois ans, le dispositif Cockpit structure la gouvernance et la gestion des risques de l'Union, en s'inscrivant pleinement dans la logique du temps long qui caractérise son modèle.

Un pilotage multidimensionnel, au service de la trajectoire de long terme

Cockpit est bien plus qu'un outil de suivi : il permet d'anticiper, de sécuriser et de piloter la trajectoire de l'OCIRP dans une logique prospective. Il s'appuie sur une batterie d'indicateurs – équilibres techniques, trajectoire financière, capacité de revalorisation des rentes, indicateurs extra-financiers – pour offrir à la gouvernance une vision claire et partagée des résultats attendus, des risques et des marges de manœuvre. Cette approche permet d'arbitrer entre rentabilité, solvabilité et impact social, en tenant compte des spécificités du modèle redistributif et du haut degré de protection sociale porté par l'OCIRP.

La démarche Cockpit transforme l'incertitude et la volatilité en trajectoire pilotable

Grâce à des prévisions infra-annuelles, des projections pluriannuelles et des travaux ORSA*, l'OCIRP peut anticiper les évolutions, ajuster ses choix et garantir la tenue de ses engagements sur la durée.

Cette capacité à piloter dans le temps long est un atout différenciant majeur pour l'Union.

Gouvernance, innovation et impact social

Cockpit incarne une gouvernance exigeante et transparente, où chaque décision est éclairée par des analyses robustes et partagées. Il permet de contractualiser les engagements, de renforcer la qualité des données et du reporting, et d'intégrer pleinement les indicateurs extra-financiers (investissements à impact, indice AutonomiaH, action sociale, HDS). Le modèle redistributif place les bénéficiaires au cœur du dispositif, en veillant à la soutenabilité des engagements, à la revalorisation des rentes et au financement de l'innovation sociale.

Cockpit contribue aussi à « produire de l'union » : il permet d'alerter sur les dérives de risques, de partager une vision prospective et de valoriser la puissance de la donnée issue de plus de 125 branches professionnelles. En 2025, le dispositif a atteint sa maturité et s'apprête à franchir une nouvelle étape, en intégrant de nouveaux indicateurs extra-financiers et en renforçant l'attractivité de l'offre OCIRP.

** Les travaux ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) désignent le processus par lequel une entreprise d'assurances évalue, de façon prospective et globale, si ses fonds propres sont suffisants pour couvrir ses risques actuels et futurs. L'ORSA permet d'anticiper les impacts financiers de scénarios défavorables sur la solvabilité et constitue un outil stratégique de pilotage des risques intégré à la gouvernance.*

« Cockpit est bien plus qu'un outil de pilotage : c'est la boussole qui nous permet de transformer l'incertitude et la complexité du temps long en trajectoire maîtrisée. Il donne à la gouvernance les moyens d'anticiper, d'arbitrer et de garantir la tenue de nos engagements au service d'une protection sociale durable et solidaire. La performance économique n'est pas une fin en soi, mais la condition d'une mission collective au bénéfice des plus fragiles. »

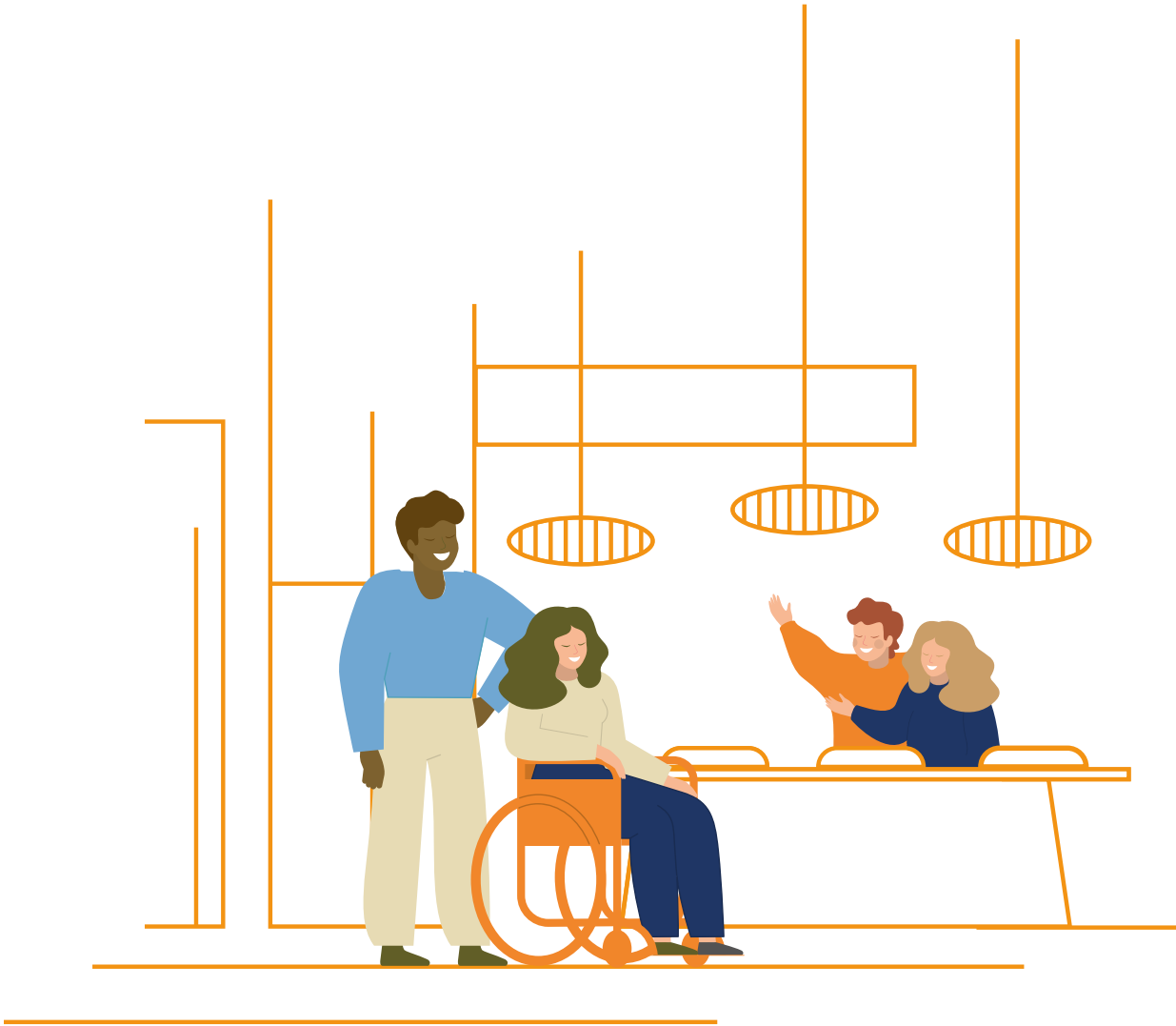
Ahlame Jebbouri



Directrice de l'audit à l'OCIRP

En s'appuyant sur Cockpit, l'OCIRP affirme sa capacité à piloter la performance sur le temps long, à garantir la soutenabilité de ses engagements et à accompagner durablement les parcours de vie de ses bénéficiaires.







Haut degré de protection sociale

« **Accompagner les parcours de vie** en combinant garanties robustes, services personnalisés et action sociale ciblée, pour une réponse globale et effective face aux fragilités sociales. »



DIRIGÉ PAR MARIE-ANNE MONTCHAMP
COORDONNÉ PAR ANNE DHOQUOIS



POUR UNE
ÉCOLOGIE DU SOIN

Le **livre manifeste** de l'écologie du soin

Le mouvement pour une écologie du soin s'est concrétisé par la publication d'un manifeste collectif dirigé par Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, et enrichi des contributions de praticiens, experts, philosophes et acteurs associatifs. Cet ouvrage propose une vision écosystémique du soin, nourrie d'expériences de terrain et de réflexions pluridisciplinaires. Il offre des clés pour repenser la place de la vulnérabilité, l'organisation des réponses et la coopération entre tous les acteurs du « prendre soin ». Il constitue une ressource essentielle pour comprendre, diffuser et mettre en œuvre l'écologie du soin dans les politiques publiques, les institutions et les territoires.

*> Pour une Écologie du Soin
Dirigé par Marie-Anne Montchamp
Coordonné par Anne Dhoquois
Avec les contributions de Frank Bellivier, délégué
ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie ; Sophie
Binet, secrétaire générale de la CGT ; Pierre Larrourou,
économiste et homme politique ; Jean-Philippe Pierron,
philosophe.
Éditions de l'Atelier · 136 pages · Février 2026*

Un nouvel horizon pour la protection sociale

L'écologie du soin s'impose aujourd'hui comme une réponse innovante et nécessaire à la complexité croissante des parcours de vie et à la montée des fragilités dans notre société. Cette approche, portée par l'OCIRP et un collectif d'acteurs engagés, propose de dépasser les logiques cloisonnées pour **bâtir un écosystème du « prendre soin »** fondé sur la coopération, la réciprocité et l'adaptation aux besoins réels des personnes.

Loin de se limiter à une vision strictement médicale, **l'écologie du soin invite à penser la santé et la protection sociale dans une perspective globale.** Elle place la personne accompagnée, ses proches et les professionnels au cœur d'un environnement coordonné, attentif à la singularité de chacun. Cette démarche valorise la coconstruction de solutions, l'évaluation partagée et la reconnaissance de la complexité comme un droit, tout en promouvant l'accessibilité universelle et l'éducation en santé comme leviers d'émancipation.

Vers une protection sociale plus humaine et durable

Les initiatives récentes, comme les États généraux de l'écologie du soin, ont permis de faire émerger un référentiel commun à tous les champs d'intervention : santé, autonomie, handicap, grand âge, santé

mentale, aide. L'objectif est de sortir de l'industrialisation des soins pour privilégier des réponses agencées, utiles et accessibles, en lien étroit avec les territoires et les personnes concernées. L'écologie du soin propose ainsi de faire de la complexité et de l'interdépendance des situations une force, en misant sur la coopération entre tous les acteurs et sur la capacité à adapter les réponses dans la durée.

Cette vision écosystémique met en lumière des enjeux structurants : dépasser la fragmentation des dispositifs pour ordonnancer une réponse globale, personnaliser l'accompagnement sans perdre la force du collectif, piloter des engagements durables malgré les contraintes de court terme, et rendre lisibles et accessibles les dispositifs innovants à tous les publics, notamment les plus fragiles.

L'écologie du soin s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'OCIRP :

elle vise à transformer durablement les politiques publiques et les pratiques professionnelles, pour garantir des réponses plus efficaces, inclusives et respectueuses des droits fondamentaux. Elle constitue un socle pour accompagner les transitions démographiques, sociales et territoriales, tout en inscrivant la protection sociale dans le temps long.

Des garanties adaptées aux besoins de nos bénéficiaires

L'OCIRP a toujours placé les bénéficiaires au cœur de sa stratégie. En 2025, cette approche s'est renforcée grâce à des études approfondies sur les attentes des salariés et des entreprises. Par exemple, l'étude menée sur la rente de conjoint a permis de mieux comprendre les représentations de la conjugalité et les attentes en matière de protection en cas de décès. Les résultats ont guidé l'évolution de cette garantie, en intégrant des options plus adaptées aux nouvelles formes de conjugalité et aux besoins des familles recomposées.

De même, les garanties comme la rente éducation et la rente handicap ont été enrichies pour offrir un soutien financier et social encore plus pertinent. Par exemple, la rente éducation, versée jusqu'aux 26 ans de l'enfant, est désormais accompagnée de services comme le soutien scolaire, l'aide à l'orientation et l'aide au permis de conduire, permettant aux jeunes orphelins de construire leur avenir dans les meilleures conditions.



32 872

rentes versées
ET EN COURS DE RÉGULARISATION
PAR L'OCIRP EN 2025.

Les garanties OCIRP : accompagner les étapes marquantes de la vie

L'OCIRP propose des garanties adaptées aux besoins des salariés et de leur famille, pour les accompagner dans les situations de vulnérabilité liées aux risques lourds.

- **Rente de conjoint** : soutien financier pour le conjoint survivant en cas de décès.
- **Rente éducation** : aide financière pour les enfants en cas de décès d'un parent, jusqu'à 26 ans, incluant des services d'accompagnement scolaire et d'orientation.
- **Rente handicap** : soutien aux personnes en situation de handicap pour leur autonomie et leur qualité de vie.
- **Rente dépendance** : prise en charge des besoins liés à la perte d'autonomie.
- **Services d'accompagnement social** : care management, guichet unique pour les aidants, plateformes digitales pour simplifier les démarches.

Des services innovants d'accompagnement

Au-delà des garanties financières, l'OCIRP développe des services qui répondent aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Le care management, par exemple, propose un accompagnement personna-

lisé pour les salariés aidants, en leur offrant un guichet unique d'information, une plateforme digitale pour simplifier leurs démarches, et un soutien psychologique via des care managers dédiés.

« À l'OCIRP, nous partons des besoins réels des personnes pour concevoir ou faire évoluer nos garanties. Nous les interrogeons directement pour comprendre les évolutions de la société. L'étude menée avec Elabe sur la conjugalité en France, par exemple, a révélé des transformations majeures : diversification des formes de couple, double activité des conjoints, et parcours de vie moins linéaires. Ces enseignements nous permettent d'adapter nos garanties, comme la rente de conjoint, en les enrichissant avec des services d'accompagnement, de pédagogie et d'anticipation. Ces études sont essentielles pour construire des solutions qui répondent aux réalités d'aujourd'hui, tout en offrant une protection sociale durable et humaine. »

Christophe Heintz

Responsable du pôle conception et marketing



Pour une vision durable et **solidaire**

Depuis 2022, l'OCIRP a structuré son action autour d'un concept novateur : le **haut degré de protection sociale** (HDPS). Ce modèle unique combine garanties assurantielles robustes, accompagnement social personnalisé et action sociale ciblée. L'objectif ? Répondre aux vulnérabilités des salariés et de leur famille tout en s'inscrivant dans une logique de temps long. En tant qu'assureur de risques longs, l'OCIRP dépasse son rôle traditionnel pour devenir un acteur global de protection sociale à impact.

Modèle hybride, le HDPS se traduit par des actions concrètes qui accompagnent et transforment les parcours de vie. Il est une réponse concrète aux défis contemporains, avec :

- **Garanties renforcées** : mise en place de rentes minimums pour les enfants orphelins, permettant de financer leurs études, leur logement et leurs dépenses courantes.
- **Accompagnement humain** : à travers l'association Dialogue & Solidarité, l'OCIRP soutient les personnes endeuillées avec des réponses pérennes. L'action sociale, quant à elle, propose des dispositifs spécifiques, comme le soutien à la santé mentale des adolescents (voir encadré).

« Le haut degré de protection sociale est bien plus qu'une couverture assurantielle. C'est une promesse d'accompagnement durable, qui répond aux besoins des salariés confrontés aux accidents de la vie, aux maladies graves ou au deuil. Nous démontrons qu'au-delà d'un assureur de risques longs, l'OCIRP est un acteur avec une vraie valeur ajoutée sociale. »

Bertrand Nteziryayo

**Directeur adjoint du développement
et des enjeux sociaux**



Le Haut Degré de Solidarité OCIRP® en chiffres :

- 8 branches professionnelles ;
- 1 000 000 de salariés ;
- 50 000 entreprises ;
- dotations annuelles gérées en 2025 pour le compte des branches : 10 058 000 € ;
- 9 268 000 € octroyés aux salariés en aides financières et aux entreprises en actions de prévention ;
- 3 900 demandes de prestations reçues.

• **Haut Degré de Solidarité OCIRP® (HDS)** : dans les branches professionnelles, l'OCIRP pilote des fonds de solidarité pour prévenir les risques psychosociaux, accompagner les aidants et améliorer la qualité de vie au travail.



Une approche hybride

Le HDPS incarne une logique de temps long, essentielle pour anticiper les transformations sociales et accompagner durablement les bénéficiaires. Avec des engagements viagers, des plans d'action sur plusieurs années et une gouvernance paritaire, l'OCIRP s'impose comme un modèle hybride, alliant protection financière et accompagnement humain. Ce modèle, fondé sur la solidarité et l'innovation, illustre la capacité de l'OCIRP à répondre aux défis sociaux d'aujourd'hui et de demain.

L'action sociale de l'OCIRP, un soutien global et humain

L'action sociale de l'OCIRP repose sur une double expertise : celle de l'assurance prévoyance et celle de l'accompagnement social. Cette approche hybride permet de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires en tenant compte de toutes les dimensions de leur situation. Grâce à son service d'accompagnement social internalisé, l'OCIRP propose des solutions concrètes et personnalisées qui renforcent la résilience des familles et les aident à aller de l'avant.

Aglaée

OCIRP
Partenaires
Services

PAR

Une réponse innovante aux nouveaux défis de la protection sociale

Face aux transformations sociales majeures – vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, fragilisation des parcours de vie –, le modèle OCIRP évolue pour répondre aux nouvelles formes de vulnérabilité. Parmi ses dispositifs phares, Aglaée Métaservices se distingue par son approche novatrice, centrée sur la personne et la coordination des acteurs, le tout au service de l'intérêt général.

Une coordination renforcée

Lancée en 2024, Aglaée Métaservices incarne la capacité du modèle OCIRP à dépasser les approches fragmentées. Ce dispositif met en œuvre une coordination efficace entre les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social jusqu'aux startups de la santé et la MedTech afin de garantir une prise en charge adaptée et continue. En plaçant la personne au cœur de son action, Aglaée répond aux besoins spécifiques de chacun, tout en limitant les ruptures de parcours et les redondances dans les interventions.

Le care management : un levier essentiel

Le care management est au cœur du fonctionnement d'Aglaée Métaservices. Il permet d'évaluer les besoins individuels, de coordonner les différents intervenants et d'assurer un suivi dans la durée, incluant les « oubliés du numérique » et sans solution,

qui ont besoin d'accompagnement. Cette approche rend la protection sociale plus efficace et plus humaine, en conciliant solidarité, collectif et optimisation des ressources. Elle illustre également l'engagement de l'OCIRP à accompagner les parcours de vie de manière globale et durable.

Une approche centrée sur l'écologie du soin

Aglaée Métaservices s'inscrit dans une vision plus large, celle de l'écologie du soin. Ce concept repose sur une prise en compte globale de la personne, intégrant ses dimensions sociales, médicales et environnementales. L'écologie du soin privilégie la continuité des parcours et les relations humaines, tout en s'adaptant aux réalités complexes des individus. Aglaée traduit cette approche en actions concrètes, en coordonnant les acteurs autour d'une prise en charge respectueuse des besoins et du cadre de vie de chaque personne.

Un modèle d'innovation sociale

Aglaée Métaservices reflète l'ambition de l'OCIRP de construire une protection sociale qui ne se limite pas à protéger, mais qui accompagne les parcours de vie dans toute leur complexité. À l'horizon 2026, ce dispositif continuera de jouer un rôle central dans la transformation du modèle OCIRP, en consolidant les dynamiques d'innovation et en renforçant la solidarité face aux défis sociaux.



Retrouvez les infos
sur notre site



39

« Aujourd'hui, notre rôle ne se limite plus à proposer une réponse standardisée. Nous cherchons à comprendre chaque situation dans sa singularité et à construire, autour de la personne, un accompagnement cohérent et durable. Concrètement, des dispositifs comme Aglaée traduisent cette ambition, en décloisonnant les acteurs et donnant aux professionnels les moyens de travailler ensemble, au service d'une approche réellement centrée sur la personne. »

Anaïs Morand

**Directrice adjointe
OCIRP Partenaires Services**

« En 2025, Aglaée se déploie auprès des branches professionnelles, de nos partenaires et des membres de l'Union. Chaque réponse est différente : c'est toute la force de cette application, qui permet une grande finesse de personnalisation. Notre ambition est claire : créer un véritable guichet unique, renforcer les liens entre les acteurs et bâtir un écosystème solidaire. »

David Louiset

Chargé d'affaires branches CCN

Des initiatives qui ouvrent la voie

En 2025, la Fondation OCIRP a soutenu quatre projets qui incarnent ce qu'est l'écologie du soin. Ces initiatives, portées par des acteurs locaux et associatifs, s'inscrivent dans une démarche de coopération territoriale et de durabilité. L'écologie du soin, au cœur de ces projets, met en avant des écosystèmes du « prendre soin » capables d'apporter des réponses agencées et de prendre en compte les personnes dans leur environnement et toutes leurs dimensions (physiques, mentales, familiales, sociales, culturelles...). Par ailleurs, le temps long est une dimension essentielle : ces projets ne se contentent pas de répondre à des besoins immédiats, mais visent à construire des solutions pérennes, capables de s'adapter et de se développer sur le long terme.

40



Gironde : les Bus en +

Le département de la Gironde a déployé depuis 2023 un dispositif itinérant de prévention et de promotion de la santé, d'accompagnement social et d'accès aux droits en zone prioritairement rurale : les « Bus en + ». Après de premiers bilans positifs, la Fondation accompagne le département dans la rédaction d'un guide d'essaimage répertoriant les étapes de réalisation, modèles d'intervention et bonnes pratiques pour permettre à tout autre territoire de se saisir de ces écosystèmes mobiles et multi-acteurs qui contribuent à garantir l'accessibilité universelle aux soins et aux droits.



Fondation Arc-En-Ciel : rendre inclusive la pédagogie « Classe dehors »

La Fondation Arc-en-Ciel souhaite adapter la pédagogie « faire classe dehors » (approuvée par l'Éducation nationale) aux enfants qui présentent des déficiences intellectuelles ou des troubles du comportement accueillis en Ditep*. Une recherche-action permettra d'identifier les leviers et obstacles à sa mise en œuvre, d'adapter cette pédagogie inclusive, la modéliser dans le but de l'essaimer, puis d'en évaluer l'impact auprès des différentes parties prenantes (enfants, familles, professionnels encadrants).

* Dispositif d'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

Comme les Autres : éviter les ruptures de réponses en soin

Comme les Autres accompagne dans leurs parcours de reconstruction physique, psychologique et sociale les personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident. L'association souhaite modéliser une démarche « d'aller vers » les centres de rééducation afin de limiter les ruptures de réponses en soin lors du retour au domicile. Ce guide proposera une méthodologie et des outils pour renforcer les dynamiques de coopérations entre acteurs du soin et associatifs.

Adapeila : adapter les programmes d'éducation thérapeutique

L'association Adapei Loire Atlantique (Adapeila) souhaite adapter des programmes d'éducation thérapeutique et de prévention aux personnes en situation de handicap et aux habitants des quartiers prioritaires. Ces programmes seront coconstruits dans le cadre d'une démarche participative, avec l'ensemble des parties prenantes. L'ambition est de rendre l'éducation en santé accessible à tous et de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.



L'écologie du soin
Quels écosystèmes pour prendre soin ?

Fondation OCIRP
Engagés pour l'autonomie !

APPEL À PROJETS | 7 JUILLET – 19 SEPTEMBRE 2025

Les critères de sélection des projets soutenus par la Fondation OCIRP

Les projets soutenus par la Fondation OCIRP répondent à des critères rigoureux, garantissant leur impact et leur pérennité :

- **approche holistique** : les acteurs prennent en compte les personnes accompagnées dans leur globalité et leur singularité, et proposent des réponses agencées en fonction de leurs besoins réels et de leurs aspirations ;
- **innovation et pérennité** : les projets proposent des solutions innovantes, avec un fort potentiel de pérennisation et de duplication sur d'autres territoires ;
- **impact direct et mesurable** : les initiatives ont un impact concret sur les bénéficiaires finaux, tout en visant une diversité de publics ;
- **coopération territoriale** : une attention particulière est portée aux projets favorisant la coopération entre acteurs.

Ces critères garantissent que chaque partenaire contribue à bâtir un écosystème solidaire et durable, en phase avec les valeurs de la Fondation OCIRP.

Changer de référentiels : deux projets à **impact**

TraumaCare et Coworking en Ehpad illustrent bien la démarche de la Fondation OCIRP. En effet, ces deux projets allient innovation sociale et rigueur scientifique, dans une logique de temps long et d'inclusion au bénéfice de l'autonomie.



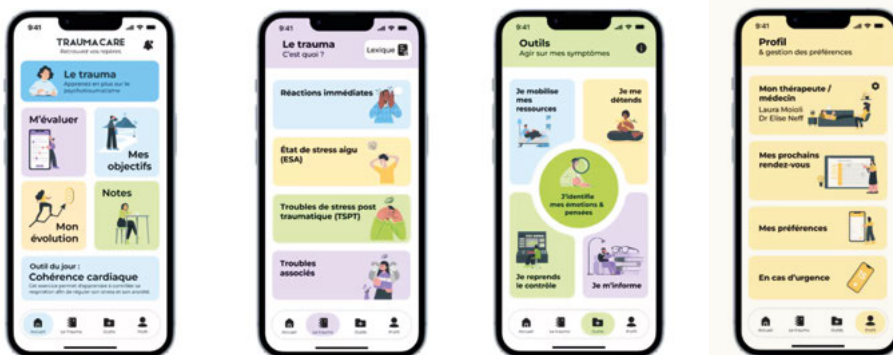
TraumaCare : une application pour accompagner les troubles post-traumatiques

Développée en partenariat avec l'Institut du Cerveau, l'application TraumaCare vise à améliorer la prise en charge des patients atteints de troubles du stress post-traumatique (TSPT). Cette solution numérique repose sur une approche scientifique rigoureuse et propose des outils concrets pour les patients et les professionnels de santé.

L'application permet aux patients de mieux comprendre leurs troubles grâce à des modules d'éducation thérapeutique. Elle offre également un suivi personnalisé via un auto-questionnaire qui évalue l'évolution des symptômes tels que

l'anxiété ou les intrusions. Ces données aident les patients à se rendre compte des progrès effectués et à cibler, avec l'aide du thérapeute, des objectifs de travail au cours du suivi psychothérapeutique. TraumaCare peut également faciliter le dépistage précoce des TSPT par des professionnels non spécialisés, contribuant ainsi à une meilleure orientation des patients vers les filières de soins appropriées.

Ce projet incarne une innovation majeure dans le domaine de la santé mentale, en combinant technologie et expertise clinique pour répondre à un besoin crucial : accompagner les patients dans leur parcours de soins tout en déstigmatisant les troubles psychiatriques.



Coworking en Ehpad : une nouvelle vision de l'approche domiciliaire

Le projet Coworking en Ehpad, soutenu par la Fondation OCIRP en partenariat avec l'entreprise solidaire d'utilité sociale Arbitryum, favorise le lien social entre résidents, professionnels soignants et professionnels extérieurs en réinventant l'utilisation des espaces peu utilisés en lieux de travail et de vie.

Cette initiative s'inscrit dans l'approche domiciliaire, avec cet objectif de transformer les lieux de soins où l'on vit en lieux de vie où l'on soigne. En transformant les Ehpad en lieux de vie ouverts et dynamiques, le coworking contribue à lutter contre l'isolement des résidents, à créer des interactions entre professionnels de différents horizons, tout en générant des revenus supplémentaires pour les établissements et en proposant des loyers largement inférieurs au marché pour les coworkers. Arbitryum travaille sur un guide pour permettre aux établissements d'appliquer les bonnes pratiques afin de s'assurer

Comme le souligne *Cécile Delhomme*,
Responsable des partenariats à la Fondation OCIRP

« Nous privilégions des initiatives fondées sur une validité et une robustesse scientifiques, qui s'inscrivent dans une logique d'écologie du soin. Cela implique la mise en place d'écosystèmes, des schémas de coopération solides et un ancrage territorial fort. Nous attachons également une grande importance à la notion d'essaimage : les projets doivent avoir un potentiel de duplication sur d'autres territoires et viser une pérennité à long terme. Chaque initiative contribue ainsi à bâtir un avenir inclusif et durable. »



que cette démarche d'inclusion aura un impact concret et positif pour l'ensemble des parties prenantes. Des travaux sont en cours pour que les familles puissent également s'approprier cette solution. Ce partenariat reflète ainsi la volonté de la Fondation OCIRP de faciliter l'expérimentation et l'essaimage de modèles innovants à forts potentiels d'impacts.

Les chiffres clés de la Fondation OCIRP

En 2025, la Fondation OCIRP a consolidé son rôle d'acteur clé dans le soutien à l'autonomie et aux écosystèmes du « prendre soin ». Voici les chiffres marquants de son action.

- 12 partenariats stratégiques poursuivis : renforcement des collaborations avec des acteurs majeurs pour maximiser l'impact des initiatives.
- 10 nouveaux partenariats initiés : développement de nouvelles synergies pour répondre aux besoins émergents.
- 1 appel à projets dédié à l'écologie du soin : une approche du « prendre soin » comme un écosystème vivant, fondé sur les coopérations entre la personne accompagnée, ses proches, les professionnels du territoire, afin de construire des réponses ajustées et durables, tous champs d'intervention confondus (handicap, santé mentale, grand âge, périnatalité, petite enfance, maladies...).
- 73 mobilisations recensées parmi les collaborateurs : une implication forte des équipes pour soutenir les partenaires de la Fondation.

Pour en savoir plus sur la Fondation OCIRP



Un écosystème solidaire pour traverser l'épreuve du deuil

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement social, l'OCIRP s'appuie sur l'expertise de l'association Dialogue & Solidarité (D&S) pour structurer une réponse innovante et durable aux enjeux du deuil. Créée en 2004 et riche d'un ancrage territorial affirmé à travers 18 lieux d'accueil en France, D&S propose une offre complète, articulant écoute professionnelle, groupes de parole, ateliers thématiques et actions de sensibilisation, afin de prévenir les risques psychosociaux et de lutter contre l'isolement. Cette approche garantit une accessibilité renforcée pour les bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national.

L'accompagnement du deuil au travail constitue aussi un axe majeur. Pour ce faire, D&S propose des ressources, repères et outils à destination des employeurs, managers et collectifs de travail, afin de soutenir les entreprises face à des situations encore peu outillées mais aux impacts humains et organisationnels forts. Cette démarche contribue à inscrire le deuil comme un enjeu légitime de protection sociale et de qualité de vie au travail, en articulant prévention, accompagnement et maintien des parcours professionnels.

Pour en savoir plus sur
Dialogue & Solidarité



« Cette vision systémique, portée par l'OCIRP, fait de l'accompagnement du deuil un enjeu transversal, où l'innovation sociale, l'ancrage territorial et la coopération deviennent les leviers d'une protection sociale durable. »

Nayé Kane

Chargée de mission à Dialogue & Solidarité

Chiffres clés Dialogue & Solidarité

- **4 042 sollicitations** de l'accueil national (+ 148 % depuis 2022).
- **1 569 personnes** accompagnées dans des parcours de deuil.
- **898 professionnels sensibilisés** au deuil.
- **32 groupes de parole et 53 actions** de sensibilisation.
- **21 % des personnes accompagnées ont des enfants à charge, ils ont 13 ans en moyenne.**



« Accompagner le deuil, c'est avant tout reconnaître la singularité de chaque parcours et s'appuyer sur la force du collectif pour proposer des réponses adaptées, solidaires et durables. La Deuilothèque illustre cette ambition : elle fédère les expertises, rend visibles les ressources et permet à chacun – particulier, professionnel ou entreprise – de trouver des repères pour avancer. C'est ainsi que nous contribuons à transformer la culture du soin et à renforcer la résilience de notre société. »

Laurène Gravelard

Responsable D&S et ingénierie innovation sociale

L'action de Dialogue & Solidarité s'inscrit dans une dynamique partenariale forte, mobilisant un réseau d'acteurs impliqués dans l'accompagnement de la fin de vie, de la mort et du deuil : groupes de protection sociale, institutions publiques, associations, et notamment des CIDFF et des centres de prévention. Cette approche collaborative permet de structurer un écosystème d'accompagnement encore fragmenté et d'en renforcer la lisibilité, tout en favorisant l'innovation sociale.

La Deuilothèque, portée par D&S, s'inscrit dans cette dynamique en tant que centre de ressources national sur le deuil. Cette plateforme gratuite (www.deuilotheque.fr) permet de trouver une structure d'accompagnement à proximité. Elle met

Ils sont **partenaires** de la

Deuilothèque
CENTRE DE RESSOURCES SUR LE DEUIL

OCIRP

**Dialogue
& Solidarité**

**AG2R
LA MONDIALE**

Groupe AGRICA

APICIL

CRC
SANTÉ - RETRAITE - RÉVORANCE - ACTION SOCIALE
ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général

LOURMEL
Agri-mutuel pour votre avenir

sa santé
famille
retraite
services

agirc-arrco
La retraite a de l'avenir



Pour en savoir
plus sur le projet



à disposition des ressources et outils pratiques à destination des personnes endeuillées, de leurs proches, des professionnels et des bénévoles qui les accompagnent. Elle vise à structurer et rendre visible l'offre d'accompagnement, à mutualiser les expertises et à décloisonner les approches, dans une logique d'écosystème. Elle contribue ainsi à faire évoluer les représentations sociales du deuil et à renforcer la qualité de la prise en charge, en cohérence avec la vision à 360° et l'écologie du soin promues par l'OCIRP.

Performance & Gouvernance 2025

« Piloter durablement
la performance collective,
garantir la transparence
des décisions et inscrire
la solidarité dans le temps
long au service de tous
les bénéficiaires. »



Les chiffres clés 2025



8 M
d'assurés
couverts



126
branches
professionnelles



1,3 M
entreprises
adhérentes

201,3 M€

Cotisations
encaissées en 2025

(RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RENTES
ET PART DE RÉASSURANCE)



- ÉDUCATION**
135,3 M€ - 67,3 %
- CONJOINT**
42,4 M€ - 21,1 %
- RÉASSURANCE**
11,3 M€ - 5,6 %
- DÉPENDANCE**
6,3 M€ - 3,1 %
- DÉCÈS & HANDICAP**
5,9 M€ - 2,9 %

139,7 M€

Prestations
versées en 2025

(RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RENTES
ET PART DE RÉASSURANCE)



- ÉDUCATION**
79,3 M€ - 56,8 %
- CONJOINT**
41,2 M€ - 29,5 %
- RÉASSURANCE**
17,9 M€ - 12,8 %
- DÉPENDANCE**
0,3 M€ - 0,2 %
- DÉCÈS & HANDICAP**
1 M€ - 0,7 %

Performance financière OCIRP



+30,9 M€

Résultat net comptable
(CONTRE 11,8 M€ POUR L'EXERCICE 2024)



507 M€

Fonds propres sociaux
(CONTRE 490,2 M€ POUR L'EXERCICE 2024)



2,241 Mds€

Provisions techniques
(CONTRE 2,188 Mds€ POUR L'EXERCICE 2024)

Performance extra-financière OCIRP



96%

Index de l'égalité
PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES



80,36%

Score de satisfaction QVCT
(QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL)



2 208,5

heures de formation*
(SOIT EN MOYENNE 18,5 H PAR SALARIÉ EN CDI)
** en respectant strictement un principe d'égalité*

9,44%

est le taux
DE SALARIÉS EMPLOYÉS AYANT UNE RQTH
(Reconnaissance de la Qualité
de Travailleur Handicapé).

86%

des salariés
SE SONT DÉCLARÉS SATISFAITS
sur l'ensemble des questions relatives
à la qualité de vie au travail.

73

mobilisations
DE COLLABORATEURS ONT ÉTÉ
RECENSÉES EN 2025
(soit 54 collaborateurs uniques mobilisés)
lors d'événements solidaires, de missions de
mécénat, de compétences ou d'instruction
des dossiers.



4 520 kg

de déchets de bureau
ONT ÉTÉ TRIÉS, COLLECTÉS PUIS RECYCLÉS

Les actions menées dans le cadre de la gestion
et de la valorisation des déchets ont permis en 2025 :

- d'éviter l'émission d'environ 1,3 tonne équivalent CO₂
ce qui représente 297 allers/retours en TGV selon
les ratios usuels de l'ADEME ;
- de produire l'équivalent de 15 563 kWh d'électricité ;
- de générer 1 042 heures de travail d'insertion.



Nos administrateurs (de gauche à droite)

Collège des adhérents

/ Nadège BAUCHON AG2R prévoyance **/ Stéphane BOURDAREAU** CCPMA prévoyance
1/ Daniel BURLET Klesia prévoyance **2/ Alain CHAMPION** Malakoff Humanis prévoyance
/ Hervé DE LAGOUTTE Apicil prévoyance **3/ Philippe FAUCON** CPCEA **4/ Adeline GIRARD**
 Malakoff Humanis prévoyance **5/ Alain GUEGUEN** Malakoff Humanis prévoyance
6/ Philippe JOUANNY AG2R prévoyance **7/ Pierre MIE** Malakoff Humanis prévoyance
8/ Francis REBERT Arpège prévoyance **9/ Pierre-Étienne ROSENSTIEHL** Kerialis prévoyance
10/ Michel SEYT Carcept prévoyance **11/ Philippe THOURON** AG2R prévoyance (vice-président)
12/ Jean-Michel VERDU AG2R prévoyance

Collège des participants

13/ Fabienne ABADIE CPCEA **14/ Axel BARBOTEAU** Apicil prévoyance **15/ Hervé BEZERKA**
 AG2R prévoyance **16/ Béatrice ÉTÉVÉ** Uniprévoyance **17/ Jean-Luc GIAI-PRON** Carcept prévoyance
18 / Catherine GILLET Malakoff Humanis prévoyance **/ Christelle GODET** AG2R prévoyance
19/ François GULLY AG2R prévoyance **20/ José NUNEZ** Malakoff Humanis prévoyance
21/ Yannick PÉRU Malakoff Humanis prévoyance **22/ Jean-Marc RUHLAND** Arpège prévoyance
23/ Patrice SACQUÉPÉE Carpilig prévoyance **24/ Sandrine SANNIEZ** Malakoff Humanis prévoyance
25/ Jacques TECHER Klesia prévoyance (Président) **26/ Benoît VOLKOFF** CAPSSA

Notre conseil d'administration





Marie-Anne Montchamp
Directrice générale



Julien Gernigon
Directeur général délégué

Notre comité de direction...



François Grinda
**Directeur général délégué
finances et risques**



Patricia Béchu
**Directrice du développement
et des engagements sociaux**



Ahlame Jebbouri
Directrice de l'audit



Anne Rolland
Directrice adjointe aux risques

... et les
fonctions clés

53



Véronique Oms
**Responsable juridique
et conformité**



François Gosztola
Responsable de l'actuariat



Les membres de l'OCIRP

Au 31 décembre 2025, l'Union-OCIRP regroupe :

LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE MEMBRES DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE





En 2027, **l'OCIRP célébrera 60 années d'engagement au service de la protection sociale complémentaire.** Cet anniversaire marquera une étape clé pour l'Union : l'occasion de réaffirmer son rôle d'assureur de risques longs et de projeter ses actions dans une vision encore plus durable et solidaire.

Fort de son modèle paritaire et de sa capacité à maîtriser le temps long, l'OCIRP ouvre une nouvelle étape de son histoire en dynamisant ses garanties, en continuant d'innover dans ses services, et en renforçant son impact social. Les défis sociétaux liés aux grandes transitions démographique, économique, technologique guident les orientations stratégiques d'un haut degré de protection sociale.

L'Union-OCIRP avec ses membres, ses partenaires et ses bénéficiaires affirme son modèle et apport singulier à la protection sociale contemporaine.



MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE RAPPORT D'ACTIVITÉ.

Patricia Béchu • Jean-Marc Cubier • Cécile Delhomme • Véronique Dubois-Gourot •
Laurent Duviols • Glenn Favennec • Julien Gernigon • Antoine Giroux • François Gosztola •
Laurène Gravelard • François Grinda • Christophe Heintz • Ahlame Jebbouri •
Stéphane Le Boulter • Nayé Kane • Jean-Manuel Kupiec • David Louiset • Anaïs Morand •
Bertrand Nteziryayo • Carole CÉuvray • Véronique Oms • Sena Ould • Syndie Pereira-Nieto •
Cathy Puthois • Anne Rolland • Florence Sorin-Gomez •

Commencée en 1967, l'histoire de l'Union-OCIRP continue de s'écrire au quotidien.
Nous tenons ici à remercier tous nos collaborateurs, qui ont contribué à nos succès,
ainsi que les institutions et organismes de prévoyance membres,
et tous les partenaires de notre écosystème.

.....

Ce document est une publication de l'Union-OCIRP.

17 rue de Marignan 75008 Paris • www.ocirp.fr
Directrice de la rédaction : Marie-Anne Montchamp
Coordination de projet : Solène Seiler
Coordination éditoriale : Anne Saulnier
Contribution et suivi : Céline Drahonnet, assistée d'Émilie Azzi-Rolland

Création et coordination : [wording](http://wording.com)

Crédits photographiques : Paul Carrier • iStock • D.R.

Imprimé en France par Iropa sur du papier recyclé • Juin 2026.



OCIRP

Union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire,
régie par le Code de la Sécurité sociale
17 rue de Marignan - 75008 PARIS

[in](#) [X](#) [YouTube](#) [Instagram](#) [Facebook](#) | ocirp.fr